



Fiche de suivi syndical auprès d'un membre

Historique

Représentant : _____ Membre : _____

École : _____

Situation initiale	Date :

Suivi : _____

Situation résolue à l'interne

Situation référée au SEPF

Si vous rencontrez la direction (membre + représentant syndical) et que vous n'arrivez pas à une résolution, vous devez contacter le SEPF **IMMÉDIATEMENT**. Le SEPF aura **10 jours** pour rédiger un grief de 2^o étape, si nécessaire.